



du **1^{er}** au
3 Mai
2015

Entrée **Libre**

Pour **tout Public**
de **10h à 19h**
NON - STOP

Ecrivains 

Artistes-Peintres 

Arts Déco 

Associations 

Cartes Postales 

Généalogie 

Libraires 

Céramistes 

Mosaïques 

Photographes 

Sculpteurs 

Vitraux 

Gastronomie 

37^{ème}
SALON
NATIONAL
& des ECRIVAINS
ARTISTES
RAPATRIÉS

Espace du Fort-Carré
ANTIBES

37^{ème} SALON NATIONAL des ECRIVAINS & ARTISTES RAPATRIES et leurs Amis
Vendredi 1er – Samedi 02 & Dimanche 03 Mai 2015

REGLEMENT DU 37^{ÈME} SALON

PARTICIPANTS ET THÈMES :

Les Artistes et Ecrivains et leurs Amis influencés par l'Afrique du Nord ou y ayant résidés doivent participer à ce Salon.

Les thèmes choisis sont libres. Il est souhaitable que parmi les œuvres représentées, certaines se réfèrent à l'Afrique du Nord.

Il est demandé aux artistes de faire preuve d'originalité et de créativité. Les œuvres- non-conformes ou incompatibles avec l'esprit du Salon - jugées par le Jury, ne seront pas admises. Le Jury se réserve, sans avoir à le justifier, le choix des Exposants.

Nous attirons l'attention de nos Exposants sur les dimensions hors normes des tableaux. Ils devront nous en faire part lors de leur inscription et seront acceptés dans la mesure des possibilités.

INSCRIPTIONS :

Vos inscriptions devront nous parvenir **avant le Samedi 04 Avril 2015** au siège de l'Amicale organisatrice avec le montant des droits d'exposition : Pour l'ensemble des œuvres présentées par chaque participant, nos tarifs sont en baisse soit :

100 € pour les Artistes – 30 € pour les Ecrivains – 160 € pour les Associations d'Ecrivains.

Les chèques devront être joints à la » FICHE D'INSCRIPTION » et libellés à l'ordre de l'AMICALE DES RAPATRIES – ANTIBES

DÉPÔT DES ŒUVRES :

■ Les œuvres des **Peintres, Aquarellistes et Photographes** seront munis d'étiquettes (nom et adresse de l'auteur) et devront être déposées - en bon état de présentation **avec cadre ou baguettes et système d'accrochage en place** - à la structure de l'Espace Inter-Associatif du Fort Carré à Antibes : les Mercredi 29 & Jeudi 30 Avril 2015 de 10 à 12h et de 14 à 17h.

■ **Les Ecrivains** pourront apporter leurs œuvres le Jeudi 30 Avril à 12h au plus tard. Il est demandé aux écrivains isolés de bien vouloir présenter personnellement leurs ouvrages.

■ **Les Arts-Déco** s'installeront le Jeudi 30 Avril de 10h à 17h00.

Il sera naturellement pris le plus grand soin des œuvres reçues.

Néanmoins, les organisateurs déclinent toute responsabilité et de tout genre. L'assurance des œuvres reste à la charge et à la volonté des Exposants.

RETRAIT DES ŒUVRES :

Chaque exposant s'engage à retirer ses œuvres et sous sa responsabilité le Dimanche 03 Mai 2015 – après la fermeture du Salon (19h00) – Aucune œuvre ne pourra être expédiée, réexpédiée ou conservée par l'Amicale.

IMPORTANT : Le retrait des œuvres est impératif après la fermeture du Salon.

Les artistes ne se référant pas à ces clauses seront définitivement exclus lors des prochains Salons.

VENTE DES ŒUVRES :

La vente est libre et il ne sera perçu aucun pourcentage.

TRÈS IMPORTANT : La fiche d'inscription jointe, devra être envoyée au Siège de l'Amicale **avant le Samedi 04 Avril 2015**

avec votre règlement – **encaissable après le 05 Mai** – pour la location de votre emplacement.

■ Les Exposants désireux de recevoir des cartons d'invitation sont priés de le préciser sur la fiche d'inscription.

■ Les invitations officielles seront exclusivement du ressort du Conseil d'Administration de l'Amicale.

■ **Pour les Implantations :** Chaque exposant dispose de la totalité d'un module: c.à.d. de 2 panneaux latéraux de 2 m de large et de la totalité du panneau central arrière soit 3 ml : au total 7 m/linéaire x 2.50 m/ hauteur. Il y aura donc qu'1 Exposant par module.

■ **Nous consulter pour les cas particuliers.**

Nota : Afin de respecter la bonne présentation et la qualité de l'exposition, il est absolument interdit de déjeuner sous le chapiteau.

Les repas* ne pourront se prendre que dans la salle – climatisée – de l'Espace Inter-Associatif du Fort-Carré réservée à cet effet.

PRIX DÉCERNÉ EN L'AN 2015 ET REMIS LORS DE L'INAUGURATION DU VENDREDI 1ER MAI 2015

(présence de l'Auteur impérative):

• Le Prix Littéraire Norbert Cépi d'une valeur de 1000 €

• **En 2015** et, pour les fins gourmets, notre traditionnel cocktail dînatoire réservé aux Exposants et aux Invités de l'Amicale aura lieu **le Samedi 02 Mai à partir de 19h30 dans la Salle d'Exposition. Un buffet généreux et arrosé vous sera offert.**

• Cette **réception est gratuite** pour les Exposants et leurs conjoints. **A NE PAS MANQUER !** Merci d'en faire la ou les réservations.

• * **Pour votre information :** Vers 13h00 le Samedi 02 Mai : Coucous – le Dimanche 03 Mai : La Marmite du Pêcheur –

Chaque spécialité vous sera servi au prix de 22€ tout compris - Fromage - Dessert - Boissons (Réservations à l'Accueil du Salon)

AMICALE DES RAPATRIES D'AFN et leurs Amis

17 Avenue Thiers – 06600 ANTIBES (France)

JEAN CÉPI

Président du 37ème Salon National

Tél : **04 93 34 91 92**

Fax : 04 93 34 65 14

cepijean@orange.fr